

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE
AMIENS

Dénomination : CAISSE D'EPARGNE ET DE
PREVOYANCE DE PICARDIE

n° de gestion : 2000B00350

n° d'identification : 383 000 692

n° de dépôt : A2012/002455

Date du dépôt : 10/07/2012

Pièce : Extrait de procès-verbal du conseil de
surveillance du 15/06/2012



230999



230999

BORDEREAU INPI - DEPOT D'ACTES DE SOCIETES

Vos références :

Nos références : n° de dépôt : **A2012/002455**
n° de gestion : **2000B00350**
n° SIREN : **383 000 692 RCS Amiens**

Le greffier du Tribunal de Commerce d'Amiens certifie avoir procédé le 10/07/2012 à un dépôt annexé au dossier du registre du commerce et des sociétés de :

CAISSE D'EPARGNE ET DE PREVOYANCE DE PICARDIE Société anonyme à directoire et conseil de surveillance

8 rue Vadé 80064 Amiens -FRANCE-

Ce dépôt comprend les pièces suivantes :

Extrait de procès-verbal du conseil de surveillance du 15/06/2012 (2 exemplaires)

Concernant les événements RCS suivants :

Modification relative aux dirigeants d'une société

Fait à Amiens, le 10/07/2012



EXTRAIT DU
PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ORIENTATION ET DE SURVEILLANCE
DU 15 JUIN 2012

.....

COOPTATION D'UN NOUVEAU MEMBRE DU COS

Monsieur HUBERT rappelle que Monsieur LANGE, atteint par la limite d'âge et démissionnaire d'office à ce titre, ne peut plus siéger au Conseil conformément aux règles statutaires.

Par ailleurs le règlement d'administration intérieure de la Caisse d'Epargne de Picardie prévoit que le Conseil doit coopter une personne parmi le (ou les) candidat(s) proposé(s) par le Conseil d'Administration de la SLE au sein de laquelle siégeait Monsieur LANGE, à savoir la SLE Compiègne.

Conformément à la procédure, le Conseil d'Administration de la SLE Compiègne a désigné Monsieur Henri MONMUSSON comme candidat à cette cooptation.

Les membres du Conseil décident à l'unanimité de respecter le choix opéré par la SLE Compiègne et de désigner en qualité de nouveau membre du Conseil, Monsieur Henri MONMUSSON.

Monsieur MONMUSSON est invité en conséquence à rejoindre l'enceinte du Conseil et à siéger.

.....

Fait à Amiens, le 5 juillet 2012
Le Secrétaire du COS,



Fabienne CHAUVET